

Polydesign

EXCO

automotive solutions

CODE D'ÉTHIQUE



AVRIL 2024



Table des matières

Mot du Directeur Général de Polydesign Systems Exco Automotive Solutions Europe	2
Ethique et gouvernance.....	3
Nos responsabilités dans le cadre de ce code.....	4
Respect de nos collaborateurs.....	5
Respect de nos Clients, Fournisseurs, Consommateurs et Concurrents	5
Equité pour nos collaborateurs.....	6
Evolution pour nos collaborateurs.....	6
Développer la confiance mutuelle.....	7
Notre Passion pour l’Innovation et l’Initiative	7
Notre préservation de nos ressources naturelles et notre Engagement envers la Sécurité	8
Notre conviction de redonner à notre Communauté	8
Notre engagement envers le développement durable.....	9
Notre éthique et le traitement des conflits d’intérêt.....	10
Anti-corruption et extorsion	11
Blanchiment d’argent	14
Notre engagement en matière de confidentialité	14
Notre engagement envers la sécurité de l’information.....	15
Soutenir une concurrence loyale	15
Protection des actifs de Polydesign	16
Fraude	17
Pièces contrefaites.....	18
Restriction d’exportation.....	18
Nos objectifs et nos indicateurs	19
Communication Externe	19
Conclusion	20

Mot du Directeur Général de Polydesign Systems Exco Automotive Solutions Europe

Je suis fier d'avoir convaincu Exco de choisir le Maroc comme site européen de conception et de fabrication et d'avoir été impliquée dès la création de Polydesign.

Polydesign est depuis longtemps connue comme une entreprise modèle à Tanger Free Zone. Ses dirigeants et tous ses employés ont contribué à ce rêve, qui était le nôtre, de créer une entreprise où le mérite est récompensé, la prospérité est partagée et les personnes ont l'opportunité de se développer et d'évoluer dans leurs vies personnelles et professionnelles.

Les clients et autres investisseurs potentiels me demandent souvent de partager les facteurs clés de la création et de la gestion d'une telle entreprise réussie au Maroc. Je crois profondément qu'il n'y a pas de recette secrète, mais nous devons honorer quelques principes fondamentaux, à savoir :

- **Respect** : Toutes les personnes sont égales en tant qu'êtres humains. En effet, nous croyons qu'occuper des postes haut placés ou avoir un niveau d'études supérieur ne rend pas des personnes meilleures que d'autres mais seulement différentes. Ainsi, grâce au travail acharné et au dévouement, tout le monde peut progresser ;
- **Communication** : En tant que Direction, nous sommes tenus de communiquer clairement et efficacement avec tous les niveaux de l'organisation, afin que chaque personne comprenne les défis et les objectifs de l'entreprise, ainsi que ses succès et ses échecs ;
- **Sens de l'écoute** : Il ne suffit **pas de communiquer** avec nos collaborateurs, mais nous devons aussi les écouter et les entendre. Nous ne devons jamais avoir l'esprit fermé.

Je vous encourage tous à consulter régulièrement ce Code d'Ethique et à l'appliquer activement au quotidien. Tous nos collaborateurs doivent signer ce Code à l'embauche et sont tenus de le signer à chaque mise à jour puisqu'il s'agit de la culture de Polydesign.

Polydesign est composé d'individus extraordinaires, dont chacun est spécial à sa propre manière. En travaillant ensemble en tant qu'équipe diversifiée, nous contribuons tous à notre culture et à notre succès. Cette entreprise est la nôtre, alors chérissons-là, nourrissons-là et battons-nous dur pour la garder forte, afin que nous puissions atteindre l'excellence avec intégrité.

Notre travail en tant que management est de fournir un environnement, où les graines du futur peuvent être plantées et fleurir par la suite. Ainsi, je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer que nous le faisons.

Sincèrement,

Julianne M Furman
Directeur Général

TENIR LE PACTE : ATTEINDRE L'EXCELLENCE AVEC INTEGRITE

Ethique et gouvernance

Le code d'Éthique de Polydesign décrit les attentes de l'entreprise en ce qui concerne les normes de comportement et de conduite de tous ses employés, y compris la Direction, ainsi que ses prestataires indépendants à l'échelle internationale. Il souligne notre dévouement, à tous les niveaux de l'organisation, aux comportements qui sous-tendent nos normes éthiques et qui sont incarnés dans notre philosophie du MAG (Massirat Al Ghad – Marche vers l'avenir) dont nos valeurs sont la Responsabilité, l'Exemplarité et la Résonance. Nous devons nous comporter de manière à respecter ces valeurs fondamentales. C'est la seule façon qui nous permet d'assurer que nous "Tenons notre Pacte pour Atteindre l'Excellence avec Intégrité" vis-à-vis nos collaborateurs, actionnaires, fournisseurs et clients.

Signataire du Pacte Mondial, Polydesign s'engage à respecter toutes les lois marocaines qu'il s'agisse du code de travail, des finances ... ainsi que tous les droits de l'homme internationalement reconnus et en particulier ceux qui affectent ses activités. Cet engagement est appliqué tout au long de sa chaîne de valeur et en tenant compte de toutes ses parties prenantes.

Polydesign s'engage à :

- ✓ Mener ses activités dans le strict respect de la réglementation et des normes éthiques, y compris les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.
- ✓ Garantir des conditions de travail équitables et favorables avec une rémunération basée sur le principe d'une rémunération équitable pour le travail et à garantir le droit au repos et aux congés.
- ✓ Assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi et à l'avancement professionnel sans discrimination fondée sur le sexe, la race, la religion, l'origine, le statut matrimonial ou social

Polydesign adhère à certains principes fondamentaux applicables à la fois à Polydesign et à ses employés. Afin de préserver notre réputation et incarner nos valeurs, le respect du Code est une condition d'emploi à Polydesign. De temps à autre, nous lisons des articles sur des situations comme l'affaire Volkswagen "Diesel-gate", et nous nous demandons comment cela pourrait se produire. *Cela arrive parce qu'un simple comportement contraire à l'éthique peut conduire à d'autres de plus en plus graves. C'est une pente glissante une fois prise !*

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils comprennent et respectent les principes et exigences définis par ce Code. Si un article du Code n'est pas compris, ou pour toute autre préoccupation liée à ce dernier, demandez des clarifications auprès de votre Responsable ou à un collaborateur de la Direction des Ressources Humaines ou inscrivez-vous aux formations qui se font par la Direction RH à cet effet. Chaque employé devrait s'assurer de comprendre le Code en entier avant d'y confirmer sa compréhension et son adhésion.

Management Polydesign : Promouvoir une culture D'Honnêteté, d'Intégrité et de Comportement Ethique.

Le Leadership comporte des Responsabilités !

En tant que Managers, nous sommes censés être des modèles de comportements appropriés (Notre valeur : Exemplarité), respecter le Code et promouvoir une culture fondée sur nos valeurs MAG. En particulier, nous devons nous assurer que nos équipes comprennent leurs responsabilités en vertu du présent Code et leur créer un environnement de confiance permettant une discussion aisée d'éventuelles violations du Code ou de la Loi. Aussi, nous ne devons jamais demander ou ordonner un employé d'agir en violation de ce Code.

Avez-vous d'éventuelles violations à signaler ?

La procédure du lancement d'Alerte décrits en détails les étapes à suivre. Elle est disponible sur le site intranet et internet de Polydesign.

Respect de nos collaborateurs

Nous ne tolérons aucun abus de pouvoir, harcèlement ou discrimination sur nos lieux de travail. Nous nous engageons à recruter et à promouvoir des employés sans distinction de race, religion, sexe, âge, santé, handicap, nationalité, éducation, expérience, orientation sexuelle, opinions politiques ou philosophiques ou affiliations syndicales. Nous accueillons la diversité au sein de notre entreprise, ce qui nous offre des perspectives différentes et enrichie notre organisation, construite sur une base d'inclusion, de respect, d'acceptation et d'apprentissage.

Situation :

Mon responsable continue à m'inviter à sortir avec lui, dans un cadre social, même si je refuse ses invitations à chaque fois. Que devrais-je faire ?

Lui communiquez clairement que ses invitations sont indésirables et qu'elles vous mettent mal à l'aise. Si cela continue ou si vous sentez que votre responsable vous traite différemment, parlez-en à votre Directeur ou au DRH.

Respect de nos Clients, Fournisseurs, Consommateurs et Concurrents

Nos clients, fournisseurs et consommateurs externes nous permettent de croître, d'innover et de générer des résultats économiques positifs. Traiter ces parties prenantes externes avec fermeté, mais équité et respect, tout en appliquant pleinement nos obligations légales et éthiques, est essentiel pour maintenir notre réputation et renforcer notre avantage concurrentiel.

Situation :

J'ai entendu par hasard l'un de nos chefs de projets confirmer à un client potentiel qu'un concurrent local ne propose pas de contrats de travail adéquats à ses employés et ne déclarent pas ces derniers auprès de la CNSS. Est-ce approprié ?

Non. Il ne faut jamais dire du mal d'un concurrent. Non seulement ce geste est contraire à l'éthique, mais cela peut impacter aussi la manière dont nous sommes perçus par nos clients. A cet effet, concentrez-vous sur les avantages et points forts de Polydesign. Si un client vous demande d'évaluer un produit quelconque d'un concurrent, vous pouvez répondre par exemple : « Je ne peux pas vraiment parler en son nom, mais je peux vous dire que les produits de Polydesign sont ... »

En outre, quand notre avis est demandé sur nos concurrents, il est de notre devoir d'en parler de manière juste, correcte et impartiale car cela peut impacter la manière dont nos clients ou d'autres intervenants perçoivent notre activité et nos actions.

Traitons toutes les parties prenantes de Polydesign avec le plus grand respect y compris nos fournisseurs et concurrents !

Equité pour nos collaborateurs

Nous croyons en outre au partage de la prospérité de l'entreprise avec nos employés à tous les niveaux, car nous sommes convaincus que les contributions de chaque collaborateur rendent notre succès possible.

Afin que chacun de nous contribue au succès et à la réalisation de notre vision et notre mission, Il est de notre devoir, en tant que Direction, de les clarifier et d'expliquer clairement nos attentes ainsi que le rôle de chacun de nos employés dans leurs réalisations. Autrement, nous ne pouvons pas les tenir responsables des résultats. C'est pour cela que nous avons élaboré et partagé la mission globale de Polydesign, telle que décrite dans notre énoncé de mission, et celle de chacune des directions.

Evolution pour nos collaborateurs

Dans la perspective d'offrir à nos employés l'opportunité d'évoluer, nous programmons des formations et encourageons la promotion interne à travers une procédure transparente. Notre philosophie est ancrée dans une conviction profonde que le management a l'obligation de fournir tous les efforts nécessaires pour encadrer et faire monter en compétences les employés pour qu'ils puissent se développer et ainsi grandir et s'épanouir au sein de l'entreprise.

Nous œuvrons pour offrir une meilleure vie à ceux qui contribuent à notre réussite...Nos collaborateurs.

Développer la confiance mutuelle

Nous encourageons la liberté d'expression et le dialogue social par le biais des délégués du personnel et différents comités ainsi que l'adoption d'une politique « des portes ouvertes » au niveau de la Direction. La confiance est nécessaire pour développer notre entreprise et permettre à nos collaborateurs de travailler dans un environnement motivant. Une excellente qualité d'échange et de communication entre nos employés et leurs responsables demeure essentielle. Nous tâchons de tenir nos employés informés et les encourageons à participer à trouver des solutions. Nous faisons tout notre possible pour minimiser l'impact du redéploiement social en se servant de souplesse et d'humanité dans notre approche, sans jamais oublier que les moyens de subsistance de milliers de familles dépendent des décisions justes et judicieuses de la Direction.

Notre Passion pour l'Innovation et l'Initiative

Nous croyons que nous n'arrêtons jamais d'apprendre et d'évoluer, et qu'il y a une solution à chaque problème. Nous croyons également qu'il existe toujours une meilleure façon de faire ou une plus efficace, c'est pourquoi nous encourageons le changement et accueillons favorablement les opportunités qu'il apporte. Cela inclut d'être connu comme un fournisseur qui engage ses clients et propose des solutions innovantes, identifiant de nouvelles façons de croître et d'améliorer l'activité, et proposant des idées pour réduire les coûts et/ou réduire notre impact sur l'environnement. Nous avons conçu notre propre système de production, Polydesign Production System, et nous l'améliorons constamment en accueillant les suggestions à tous les niveaux de l'entreprise et en récompensant celles qui sont mises en œuvre. Aucune question n'est "stupide", mais plutôt une occasion d'apprendre et d'améliorer la compréhension.

Notre préservation de nos ressources naturelles et notre Engagement envers la Sécurité

Notre politique en matière d'environnement et de sécurité décrit notre respect de toutes les lois applicables, ainsi qu'un effort inlassable pour minimiser notre impact sur l'environnement en économisant nos ressources, en recyclant et en offrant un environnement de travail sûr et sécuritaire à nos employés. Nous cherchons activement à réduire notre empreinte carbone par l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, afin de préserver notre planète pour les générations à venir. Notre « Comité d'Hygiène et Sécurité » travaille sans relâche pour s'assurer que notre management et nos employés font tout leur possible pour améliorer continuellement la sécurité au travail et viser l'excellence en fixant des objectifs ambitieux.

La Direction de POLYDESIGN SYSTEMS mettra en place des actions nécessaires pour améliorer en permanence son système de Management Intégré et satisfaire ses clients et les autres parties intéressées et pour donner un nouvel élan à sa communication.

Notre conviction de redonner à notre Communauté

Polydesign croit qu'une société cohésive permet à chacun de prospérer et d'évoluer, de ce fait, le bien-être général de nos concitoyens est une préoccupation primordiale et nous visons à être un acteur socialement responsable qui contribue à notre communauté comme l'indique notre énoncé de mission. Nous sommes convaincus que la réussite des affaires n'est possible qu'avec des personnes en bonne santé, mieux formés et plus productifs. Nous croyons que la contribution de l'entreprise en temps et en ressources est la meilleure façon de démontrer à nos employés et à nos voisins que nous nous soucions d'eux, de leurs familles et de leur avenir.

Situation :

En tant qu'entreprise, nous ne sommes pas d'accord avec certaines nouvelles lois proposées. Pouvons-nous exprimer notre point de vue au nom de Polydesign ?

Non. Les relations gouvernementales doivent être menées par l'entremise du Directeur Général, du moment que les points de vue de Polydesign doivent être présentés dans le contexte de son activité générale. Si vous êtes préoccupé par l'impact commercial de l'action gouvernementale proposée, veuillez le porter à l'attention du directeur général pour consultation et avis juridiques.

Notre politique RSE est au cœur de nos valeurs et nous cherchons à incarner quotidiennement cet engagement en faisant ce qu'on dit et en disant ce qu'on fait.

Nous jouons un rôle de leader auprès de diverses associations et organisations locales pour contribuer à l'amélioration du niveau de vie et donner l'espoir d'un meilleur avenir à leurs bénéficiaires. Nous encourageons également toute opération au profit d'organismes de bienfaisance, d'écoles, d'organisations professionnelles, d'organismes non gouvernementaux et des groupes consultatifs. Nous cherchons également à servir d'exemple pour d'autres entreprises de la communauté afin qu'elles et leurs employés fassent de même.

Chaque année, Polydesign accueille plus de 60 stagiaires en ingénierie dans le but de leur fournir une formation « sur le tas » et de les rendre plus employables. Nous accueillons également une variété de stagiaires techniques, commerciaux et comptables, et travaillons avec une variété de programmes de formation locaux.

Situation :

Mon ami(e) est candidat(e) à un poste politique, tel que parlementaire. Puis-je participer à sa campagne électorale ?

Oui, votre propre activité politique est votre affaire personnelle. Cela dit, vous ne devez pas utiliser les ressources de Polydesign ou la raison sociale/le nom de Polydesign pour faire avancer la campagne.

Situation :

Un des employés de mes clients ou fournisseurs collecte de l'argent pour aider les familles démunies pendant le Ramadan et me demande de faire un don. Puis-je le faire ?

Oui, mais vous devez le faire avec votre propre argent et non avec celui de Polydesign.

Notre engagement envers le développement durable

En déployant sa politique RSE et en signant le Pacte Mondial des Nations Unies, Polydesign contribue pleinement au développement durable. Pour démontrer son engagement, mesurer ses progrès et identifier ses faiblesses, Polydesign participe aux évaluations de développement durable de tiers dirigées par ses clients. A titre d'exemple, nous essayons d'améliorer, à chaque année, notre score EcoVadis dans notre quête de réaliser l'excellence.

Aussi Polydesign encourage l'adoption et le partage de pratiques durables entre ses partenaires commerciaux, ses fournisseurs et ses prestataires de services. Elle s'engage également en faveur de pratiques durables dans ses approvisionnements. La sélection de ses fournisseurs se base non seulement sur la qualité et la compétitivité de leurs produits et services, mais également sur le respect de principes sociaux, éthiques et environnementaux.

Notre éthique et le traitement des conflits d'intérêt

Polydesign s'engage à mener ses activités de manière éthique et intègre dans le monde entier. Rien n'est plus fondamental que d'assumer la responsabilité personnelle de nos actions, qui est notre première valeur MAG. Il est donc impératif que nous nous conformions tous aux obligations légales et aux politiques décrites dans le présent document. Mais, il est également important de faire part de nos préoccupations lorsque nous croyons que la loi ou les politiques de Polydesign ne sont pas respectées. Nous nous engageons à maintenir une culture qui favorise la prévention, la détection et la résolution des inconduites. **Chaque employé a l'obligation de signaler toute inconduite potentielle, y compris la fraude, le vol, l'abus de confiance, la violence en milieu de travail et toutes autres infractions décrites dans ce Code.**

Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé ou un proche parent est susceptible de bénéficier personnellement d'une transaction impliquant Polydesign, notamment avec des clients ou des fournisseurs. Nous exigeons à tous les employés de signer des déclarations indiquant s'il y a un conflit d'intérêts potentiel (Relation avec un fournisseur ou un fournisseur potentiel) et exigeons l'exécution des transactions sans lien de dépendance si une telle relation existe. Il est essentiel que de telles relations soient déclarées ouvertement, afin qu'elles puissent être traitées correctement.

Qui est un parent ?

Conjoint, Parent, Frère, Sœur, Grand-parent, Enfant, Petit-fils, Beau-parent...Selon la loi, tout membre de la famille qui vit avec vous ou qui dépend financièrement de vous.

Vous pouvez avoir des parents qui sont employés par Polydesign. Si c'est le cas, vous ne devriez pas superviser, être sous la supervision ou être en mesure d'influencer les décisions concernant les ventes ou les achats ou le salaire ou les conditions d'emploi d'un membre de la famille. Si vous estimez être en situation de conflit, consultez le DRH.

Situation :

Votre parent ou vous, ne devriez pas être propriétaire en partie ou en totalité d'entreprise fournisseur de Polydesign, tel qu'une entreprise de transport par autobus utilisée pour transporter le personnel de Polydesign au travail ou transporter les produits de Polydesign.

Vous ne devez jamais recevoir gratuitement du matériel ou des services à votre domicile ou recevoir d'autres biens personnels d'un fournisseur de Polydesign.

Les employés et les dirigeants de Polydesign doivent s'acquitter loyalement de leurs fonctions et de leurs missions. Nous considérons que les postes de direction et de management au sein de l'entreprise nécessitent un engagement à temps plein. Par conséquent, il est interdit, comme indiqué dans nos contrats de travail, à tout employé d'occuper un deuxième emploi ou de posséder ou d'exploiter une entreprise qui nécessite l'utilisation de son temps, rémunéré ou non, sans l'autorisation expresse du Directeur Général. Le travail bénévole ou au conseil d'administration d'organismes à but non lucratif et caritatif est autorisé, mais le directeur général doit être tenu informé. En outre, il est également interdit par nos contrats de travail de travailler avec une autre entreprise avec les mêmes métiers dans un rayon de 200 km pendant une période de 2 ans après avoir quitté l'emploi de Polydesign.

A rappeler que Polydesign dispose d'un processus par lequel les employés peuvent signaler toute préoccupation ou tout manquement à la conformité afin de maintenir l'intégrité de notre entreprise, selon la procédure de lancement d'alerte.

Anti-corruption et extorsion

Nous interdisons strictement à nos employés de recevoir de l'argent ou une contribution en nature de la part d'un fournisseur ou d'en offrir à tout représentant d'un client, directement ou indirectement, afin d'obtenir ou de maintenir un contrat ou tout autre avantage commercial ou financier. Nous exigeons de nos fournisseurs la signature d'une déclaration attestant qu'on ne lui a pas sollicité et qu'il n'a pas octroyé une incitation pour obtenir ou conserver un contrat.

Les fournisseurs sont sélectionnés en fonction de leur offre et en fonction de notre procédure d'achat, dans laquelle les offres multiples sont évaluées pour s'assurer que Polydesign reçoit le meilleur en termes de qualité, de livraison et de coût. La concurrence doit être libre et équitable, et des audits périodiques sont effectués pour s'assurer que tel est le cas.

Situation :

Un nouveau client a demandé un accord de paiement spécial impliquant un tiers. Je sais qu'il est important d'être réceptif et de développer de bonnes relations avec la clientèle, mais cette demande est inhabituelle.

Que devrais-je faire ?

Avant de répondre à de telles demandes, demandez conseil au Directeur Général ou au Contrôleur. Bien que vous souhaitiez satisfaire le client, assurez-vous de signaler toute demande suspecte.

Nous comprenons qu'à certaines périodes de l'année, il est d'usage d'offrir des cadeaux, comme à la fin de l'année ou pour les vacances de l'Aïd. Tout cadeau reçu de clients ou de fournisseurs doit être déclaré dans un relevé signé et avoir une valeur inférieure à 500 Dhs par année et par Fournisseur. En cas de doute ou de risque que le fournisseur se sente offensé, le Directeur Général doit en être informé pour prendre une décision.

Situation :

La réception de cadeaux à la fin de l'année ou lors du Aïd, tels que des coffrets cadeaux, des agendas, des gadgets, etc., est une pratique courante au Maroc et est autorisée à condition qu'ils aient une valeur nominale inférieure à 500 Dhs qui ne permettrait pas d'influencer les décisions d'approvisionnement de Polydesign. Par exemple, accepter un mouton/agneau pour l'Aïd ne serait pas acceptable.

En tant que membre d'un groupe coté en bourse, nous interdisons formellement d'adresser des biens de valeur aux organismes et bureaux gouvernementaux, ou leurs représentants et salariés.

Situation :

Un client de longue date m'a donné deux billets de spectacle en guise de remerciement pour avoir réglé une livraison. Puis-je les accepter ?

Les cadeaux coûteux et autres faveurs de personnes qui entretiennent une relation commerciale avec Polydesign ou qui souhaitent l'entamer ne sont pas acceptables. Vous devez les refuser poliment et le signaler à votre Directeur ou au DRH.

Situation :

Lors d'un tournoi de golf fournisseur ou d'un autre événement, les participants ont reçu des chemises, des prix et un grand repas. Pouvons-nous participer à des événements comme celui-ci et, dans l'affirmative, pouvons-nous accepter les articles et les prix offerts ?

Tant que le but de l'événement fournisseur est d'améliorer la relation entre Polydesign et ses fournisseurs, ceci serait considéré comme une fonction commerciale et serait acceptable pour vous d'y assister. Comme les articles et les prix fournis sont une composante de l'événement, vous pouvez les accepter, mais vous devez les signaler à votre superviseur. Nous encourageons les employés à en faire don.

Les paiements de facilitation sont des paiements destinés aux fonctionnaires et/ou autorités afin d'accélérer l'exécution des tâches ou actions de nature non discrétionnaire. Ces paiements visent à influencer le calendrier des actions (d'accélérer la délivrance des visas, le dédouanement des marchandises). Polydesign interdit les paiements de facilitation en TOUTES circonstances.

Nous interdisons également les actions politiques et religieuses coercitives, car ces dernières relèvent de la sphère privée de chacun et, nous évitons, ainsi, la discrimination. Cependant, nous encourageons nos collaborateurs à exercer leurs droits constitutionnels tels que le vote aux élections locales où nous leur permettons de s'absenter du travail.

Qui sont les représentants du gouvernement ?

- Employés de toute entité gouvernementale ou contrôlée par le gouvernement (Offices nationaux, ...)
- Partis politiques et responsables de partis, y compris les candidats à des fonctions politiques
- Employés d'organisations internationales publiques, telles que l'ONU.

Blanchiment d'argent

Polydesign s'engage à lutter contre le blanchiment d'argent. Nous sommes tenus de fournir nos comptes, nos livres et nos registres avec véracité et exactitude. À cette fin, nous avons annuellement l'objet de deux audits réalisés par des tiers, d'Ernst & Young à l'audit des directives du groupe Exco et de Moore Stephens à l'audit de la conformité locale aux normes comptables marocaines. De plus, le groupe effectue un audit annuel de contrôle interne, et notre contrôleur audite régulièrement nos différents cycles et certifie trimestriellement à Exco que nos comptes sont conformes au meilleur de nos connaissances.

Notre engagement en matière de confidentialité

Etant donné que Polydesign travaille avec un grand nombre de clients, dont beaucoup sont en concurrence les uns avec les autres, il est impératif que leur confidentialité soit rigoureusement respectée et compartimentée. De même, les actifs, documents et données d'Exco et de Polydesign ainsi que d'autres informations confidentielles de l'entreprise sont des actifs importants qui peuvent être essentiels pour préserver les résultats et l'avantage concurrentiel de Polydesign. Tous ces éléments sont la propriété de l'entreprise et doivent être retournés par l'employé à la fin de son contrat. Le contrat de travail de chaque employé de Polydesign comporte une clause à cet effet, et le non-respect de cette disposition peut donner lieu à une poursuite judiciaire en dommages et intérêts.

La confidentialité est également importante en interne en ce qui concerne les données personnelles des employés. Notre entreprise et ses employés doivent respecter toutes les lois locales, et toutes les informations relatives à la vie privée des employés, à la performance, à l'évaluation, à la promotion et au salaire doivent rester strictement confidentielles. L'accès à ce type de renseignements est réservé au personnel autorisé seulement. Les employés de Polydesign ne doivent pas recueillir de renseignements sur la vie personnelle des autres employés, sauf ceux requis pour la gestion des ressources humaines ou à d'autres fins professionnelles légitimes, et uniquement dans les limites autorisées par la loi.

Situation :

Les conversations avec les chauffeurs de camions sont généralement une source primaire de rumeurs dans l'industrie. Aucun de nos employés, en particulier notre personnel au magasin, ne devrait discuter avec les chauffeurs de camion des détails de notre entreprise, peu importe à quel point la conversation semble innocente et amicale.

Notre engagement envers la sécurité de l'information

Il est impératif que chaque employé utilise les ressources informatiques mises à sa disposition de manière responsable et conforme aux politiques de sécurité de l'information de l'entreprise. Il est essentiel que chacun respecte rigoureusement les mesures de sécurité établies afin de préserver nos actifs informationnels contre toute menace potentielle. En cas de découverte d'un incident de sécurité ou de toute activité suspecte, il est de la responsabilité de chaque employé de signaler immédiatement la situation selon la procédure en vigueur. De plus, il est obligatoire pour tous les membres du personnel de participer activement aux programmes de sensibilisation en matière de cyber sécurité et de suivre régulièrement des formations pour maintenir et améliorer leurs compétences dans ce domaine.

Soutenir une concurrence loyale

Les lois sur la concurrence, également connues sous le nom de lois antitrust, de monopole ou de commerce équitable et libre, visent à promouvoir une économie saine, vigoureuse et concurrentielle dans laquelle les entreprises sont libres de vendre leurs produits en fonction de la qualité, du service et du prix.

Situation :

Nous avons parfois des stands à des salons professionnels et envoyons notre personnel pour les gérer. Notre personnel devrait se conduire de manière professionnelle lors de ces événements et éviter les interactions avec les concurrents et éviter de divulguer des informations confidentielles avec les clients, les fournisseurs ou tout autre tiers. Tout employé de Polydesign qui prend connaissance d'un manquement à cette exigence a l'obligation de le signaler via notre procédure de lancement d'alerte.

La concurrence loyale est un principe fondamental des convictions commerciales de Polydesign, et nous cherchons à surpasser notre concurrence de manière légale, honnête et éthique.

Situation :

Nous avons récemment embauché un employé qui travaillait auparavant pour un de nos concurrents. Puis-je demander à l'employé des renseignements sur ce concurrent ?

L'employé a la responsabilité éthique, et probablement la responsabilité juridique, de garder confidentielles les informations non publiques de son ancien employeur. En leur demandant de révéler des informations qui violent cette responsabilité, vous placerez le nouvel employé et Polydesign dans une position difficile ou délicate.

Nous n'exercerons ni ne soutiendrons aucune activité en conflit avec les lois ou les règlements sur la concurrence dans toute région que nous exploitons.

Protection des actifs de Polydesign

La relation de Polydesign avec son personnel est basée sur la confiance mutuelle. Polydesign fait des investissements importants dans les actifs et autres équipements afin de répondre aux attentes des clients et de permettre à nos employés d'accomplir leurs fonctions correctement et dans de bonnes conditions.

Les employés et la Direction sont responsables de la bonne utilisation de ces biens et ressources, y compris ceux qui concernent la propriété intellectuelle, la technologie, le matériel et les documents informatiques, les logiciels, l'immobilier, l'équipement des usines, les machines et les outils, les composants, les matières premières et la liquidité de Polydesign

Situation :

Mon téléphone portable Polydesign a été volé. Que devrais-je faire ?

Le téléphone mobile, l'ordinateur portable ou tout autre appareil fourni par Polydesign hébergera des renseignements confidentiels de Polydesign et, le vol de ces renseignements est grave. Informez immédiatement votre supérieur ainsi que le service informatique et fournissez leur autant d'information que possible sur le contenu de votre appareil

Le délabrement, l'abus ou le vol de ce qui précède constitue une violation grave de notre code de déontologie et est passible de sanctions, de licenciements et de poursuites judiciaires si nécessaire. Cela aussi est inclus dans nos contrats de travail.

Situation :

Toutes les communications électroniques professionnelles de Polydesign doivent être transmises par votre adresse électronique Polydesign et votre téléphone mobile Polydesign. Vous ne devriez jamais traiter les affaires de Polydesign de votre compte personnel de messagerie électronique ou toute autre adresse de courriel sur laquelle Polydesign n'a aucun contrôle, et vous ne devriez pas utiliser votre adresse électronique Polydesign sur des appareils personnels.

Fraude

La fraude est un crime et une menace constante pour nos ressources et notre réputation. La fraude est le recours à la tromperie dans le but d'obtenir un avantage, d'éviter une obligation ou de causer une perte à une autre partie. Voici quelques exemples de fraude :

- Vol de fonds
- Soumission de fausses notes de frais et factures
- Modification ou falsification des enregistrements Polydesign
- Falsification ou modification d'un chèque ou de tout autre document financier
- Dissimulation d'un fait qui pourrait avoir une incidence importante sur les finances ou la capacité de Polydesign à faire des affaires
- Représentation erronée des transactions ou des résultats financiers pour atteindre les objectifs de performance
- Destruction, suppression ou utilisation inappropriée de documents ou d'actifs de Polydesign
- Participer sciemment à la fraude d'autres parties
- Profiter de la connaissance d'initiés des activités de Polydesign
- Travailler pour ou représenter un concurrent tout en travaillant ou représentant Polydesign.

Situation :

Polydesign génère de grandes quantités de rebut de matières premières et des petites quantités de rebut de semi-finies et produits finis. Ces matériaux sont la propriété de Polydesign même s'il s'agit des rebuts et doivent être vendues à des tiers aux prix du marché. Les employés ne doivent pas les acheter de Polydesign sans l'autorisation écrite préalable du Contrôleur ou du Directeur Général.

La Direction a le devoir de définir et de mettre en œuvre des contrôles, des politiques et des procédures internes pour prévenir et détecter la fraude. Vous avez la responsabilité de signaler tous les cas de fraude présumée selon la procédure du lancement d'alerte.

Pièces contrefaites

Il est interdit à Polydesign d'utiliser des matières premières et des composants non autorisés dans la fabrication des pièces finies que nous livrons à nos clients, qu'il s'agisse des OEM ou de Tiers. Cela est assuré par nos exigences, telles que les certifications de matériaux, l'utilisation de fournisseurs exigés par les OEM, l'accent mis sur l'achat auprès de fournisseurs ayant des systèmes de qualité certifiés et des audits périodiques. Cependant, nous avons le devoir d'informer immédiatement nos clients et les autorités locales si nous détectons la réception et/ou l'utilisation de matériaux contrefaits. Nous et nos fournisseurs sommes tenus d'utiliser et de fournir des matériaux et des pièces conformément aux obligations contractuelles.

Restriction d'exportation

Polydesign doit respecter scrupuleusement les lois locales et internationales relatives aux contrôles à l'exportation. Nous ne devons pas nous engager dans des transactions commerciales avec des pays, des régions et des particuliers soumis à des restrictions d'exportation ou à des sanctions économiques. Si un employé de Polydesign apprend une violation potentielle de cette règle, il doit en informer immédiatement la direction. Notre banque exige notre confirmation écrite que nous ne faisons pas affaire avec les pays sanctionnés, car il y a de lourdes sanctions financières pour les violations. En tant que société cotée à la Bourse de Toronto, notre groupe est également tenu de faire cette même confirmation. Nous devons veiller, dans la mesure du possible, à ce que notre base d'approvisionnement respecte également ces lois.

Nos objectifs et nos indicateurs

Polydesign a un plan stratégique qui fournit une analyse SWOT et définit des thèmes et des objectifs pour assurer la clarté et la communication avec l'équipe de direction. Polydesign fixe des objectifs annuels et à moyen et à long terme et utilise des mesures objectives pour évaluer leur réalisation. L'équipe de direction s'accorde sur des initiatives et des objectifs annuels de réduction des coûts pour assurer la rentabilité et donc la durabilité de Polydesign. Alors que le marché devient de plus en plus concurrentiel, il est de notre devoir de fixer des objectifs ambitieux afin d'assurer la longévité de notre entreprise, qui est la bouée de sauvetage de nos employés et de leurs familles.

Communication Externe

Polydesign a créé un pôle Marketing et Relations Publiques et a mis en place une stratégie de communication afin de nous présenter de façon honnête et favorable, de mettre en avant nos produits et services sur le marché qui sont des paramètres essentiels au succès de notre organisation. La communication externe comprend :

- Les interactions personnelles et réunions d'affaires ;
- Les relations avec les médias et le gouvernement ;
- Le volet Marketing et le matériel promotionnel ;
- La publicité ;
- Les discours et présentations ;
- Les réseaux sociaux (A savoir : LinkedIn, Facebook, Twitter, ...) ou média électronique (emails, messagerie instantanée, ...)

Situation

La chaîne de télévision locale m'a contacté pour me demander s'ils pouvaient filmer l'usine de Polydesign pour un prochain programme sur le secteur automobile. Puis-je accepter ?

Non. Seuls les porte-paroles autorisés peuvent répondre aux demandes des médias ou s'adresser au gouvernement. Vous devez donc d'abord vérifier auprès du Responsable du Pôle Marketing et Relations Publiques ou auprès du Directeur Général.

Les communications destinées à un public de masse ou les communications personnelles telles que les réunions d'affaires en face à face, les lettres, les présentations destinées à la clientèle et les médias électroniques, Internet, la publicité, les publications sur les médias sociaux, etc., doivent refléter le message et l'image de marque de Polydesign. Le message et l'image de marque ou d'entreprise de Polydesign sont gérées par le Directeur Général et le Pôle Marketing et Relations Publiques.

Conclusion

Nous nous efforçons d'agir avec intégrité personnelle et institutionnelle dans le milieu de travail, le marché et notre communauté où nous vivons et travaillons. Nous devons tous comprendre et appliquer nos valeurs de MAG et les politiques qui en découlent pour nous assurer de nous conduire, de rivaliser et d'atteindre l'Excellence, avec Intégrité. Il faut de la force de caractère et du courage pour agir alors qu'il serait plus facile d'ignorer le problème, mais ce n'est pas ce qui incarne nos valeurs MAG et la Culture Polydesign. Alors, n'ayez pas peur ou hésitez à vous exprimer de manière constructive et faites-nous savoir s'il y a des violations réelles ou potentielles en suivant la procédure du lancement d'alerte.

Les employés qui enfreignent ces exigences font l'objet de mesures disciplinaires, qui peuvent comprendre le licenciement. Les employés peuvent également être passibles de sanctions civiles et pénales en cas de violation de la loi.

Alors, réfléchissez à deux fois avant d'agir et pensez au gain à moyen et à long terme, ainsi qu'à l'obligation morale, de « faire ce qu'il faut » pour maintenir cette politique et la culture que nous nous sommes battus durement pour mettre en place.